



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES PRIX

Curling NB s'efforce d'honorer les personnes, les équipes et les clubs au sein de notre organisation qui ont aidé à inspirer le sport du curling dans notre province. Le programme de reconnaissance des distinctions de Curling NB vise à célébrer les personnes extraordinaires qui contribuent à tous les niveaux de notre sport. Les distinctions sportives seront basées sur la sélection (sauf pour l'équipe récréative de l'année) tandis que les distinctions non sportives (y compris l'équipe récréative de l'année) seront basées sur la mise en candidature

Le gala annuel de remise des distinctions de Curling NB aura lieu à la mi-juin ou vers cette date. Les nominations pour les distinctions non athlétiques et l'équipe récréative de l'année doivent être soumises à l'adresse suivante Curlingnbawards@gmail.com avant le 1er mai.

PRIX ATHLÉTIQUES ET CRITÈRES SE SÉLECT



Les distinctions sont attribuées en fonction des résultats obtenus par les joueurs de curling du NB au cours de la saison la plus récente.

REMARQUE : *bien que figurant parmi les distinctions décernées aux athlètes, l'équipe récréative de l'année devra faire l'objet de nominations.*

ÉQUIPE RÉCRÉATIVE DE L'ANNÉE (équipe non compétitive, nominations requises) : Cette distinction peut être attribuée à une équipe composée uniquement de curleurs amateurs. L'équipe doit faire preuve d'un bon esprit sportif, de fair-play et de respect envers ses adversaires et ses coéquipiers. L'équipe éprouvera un haut niveau de participation au niveau du club et un engagement de la part de tous les joueurs. Les membres de l'équipe s'amuse et s'engagent activement à soutenir leur club par le biais de collectes de fonds et d'activités bénévoles. La catégorie de l'équipe est ouverte sans restriction d'âge.

Remarque : *Pour cette distinction, les joueurs récréatifs sont définis comme des personnes qui n'ont jamais participé à un événement de Curling NB menant à un championnat national. Une exception est accordée aux équipes qui ont participé aux Championnats provinciaux des clubs de curling si l'équipe ne comprend pas un « joueur exempté » tel que défini dans les Exigences en matière d'éligibilité aux Championnats des clubs de curling.*

ÉQUIPE DE L'ANNÉE (équipe compétitive « adulte ») : Cette distinction peut être décernée à une équipe qui a participé à un événement de Curling NB menant à un championnat national et qui est un exemple pour les autres. Les considérations comprennent l'esprit sportif, le dévouement, les qualités positives de leadership et l'engagement au sein de la communauté locale de curling. L'accomplissement compétitif sera un élément hautement pondéré.

ÉQUIPE JUNIOR DE L'ANNÉE (équipe compétitive « junior ») : Peut être distingué à une équipe qui a participé à un événement de Curling NB menant à un championnat national. Les considérations comprennent l'esprit sportif, le dévouement, les qualités positives de leadership et l'engagement au sein de leur(s) club(s) d'appartenance. L'accomplissement compétitif sera un élément hautement pondéré.

ÉQUIPE DE L'ANNÉE 50+ (seniors, masters) : Cette distinction peut être décernée à une équipe qui a participé au Championnat senior ou au Championnat des maîtres de Curling NB et qui est un exemple à suivre pour les autres. Les considérations comprennent l'esprit sportif, le dévouement, les qualités positives de leadership et l'engagement au sein de la communauté locale de curling. L'accomplissement compétitif sera un élément hautement pondéré.

PRIX DE L'ENTRAÎNEUR DE L'ANNÉE : Cette distinction peut être décernée à un entraîneur qui a dirigé son équipe en faisant preuve d'esprit sportif et d'intégrité. Cette personne possède les compétences et les connaissances nécessaires pour encadrer, soutenir et stimuler efficacement ses athlètes tout en leur inculquant l'amour du curling. Cet entraîneur inspire l'apprentissage et l'amélioration continue et fait preuve de respect et d'attention à l'égard des athlètes. Il fait également preuve d'une conduite personnelle irréprochable. La norme minimale d'entraînement à laquelle doit satisfaire le lauréat est la certification d'entraîneur de compétition.

DISTINCTION DE L'OFFICIEL DE L'ANNÉE : Cette distinction peut être décernée à un fonctionnaire exceptionnel qui a fait preuve d'un soutien extraordinaire à l'égard du sport.

ATHLÈTE MASCULIN ET FÉMININ DE L'ANNÉE - JUNIOR : Peut être distingué à deux athlètes qui sont des exemples pour les autres. Les critères pris en compte sont l'esprit sportif, le dévouement, les qualités de leadership et l'engagement dans la communauté. La réussite en compétition sera un élément fortement pondéré.

ATHLÈTE MASCULIN ET FÉMININ DE L'ANNÉE - 21 ANS ET PLUS : Peut être distingué à deux athlètes qui sont des exemples pour les autres. Les critères pris en compte sont l'esprit sportif, le dévouement, les qualités de leadership et l'engagement dans la communauté. La réussite en compétition sera un élément fortement pondéré.

CERTIFICAT « AGING OUT OF JUNIORS » : Présenté à tous les athlètes qui ont éprouvé leur dernière saison d'admissibilité dans le programme de curling junior du Nouveau-Brunswick, selon les restrictions d'âge pour les Championnats canadiens juniors. Les gérants de club ou les directeurs du développement de la jeunesse ou leurs délégués doivent soumettre le nom du joueur, son club d'appartenance et sa date de naissance pour chaque membre vieillissant de leur club.



CÉRÉMONIE DES BANNIÈRES : Présenté à toutes les équipes de championnat des événements de Curling NB menant à un championnat national au cours de la dernière saison achevée.

DISTINCTIONS POUR LES ENTRAÎNEURS DES U18 ET MOINS D'ASHAM : Bien qu'ils soient votés et nommés pendant les Championnats de Curling NB U18 et Junior (U21), les distinctions seront présentées pendant le Gala de remise des prix de Curling NB.

PRIX NON SPORTIFS ET CRITÈRES DE NOMINATION

Les distinctions sont attribuées en fonction des résultats obtenus par les joueurs de curling du NB au cours de la saison la plus récente.

REMARQUE : Bien qu'elle figure parmi les distinctions décernées aux athlètes ci-dessus, l'équipe récréative de l'année est une distinction « basée sur les nominations ». Voir le processus de nomination ci-dessous.

PRIX LES HARRISON DU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE : Ce prix peut être distingué à tout membre d'un club affilié à Curling NB qui, au cours de la dernière saison, a fait preuve d'un dévouement et d'une contribution exceptionnels à son club par le biais du bénévolat. Les mises en candidature doivent comprendre des détails sur la façon dont le candidat a donné de son temps et l'impact que ses activités ont eu sur le club et ses membres. Il peut s'agir, par exemple, de personnes qui ont apporté leur contribution dans l'un des domaines suivants :

- Technicien de glace bénévole du club, entraîneur du club, membre du conseil d'administration du club ou d'un comité spécial
- Événement spécial (p. ex. championnat organisé au club de curling)
- Construction, rénovation ou amélioration d'un bâtiment (travail non rémunéré)
- Développement de programmes pour les adultes, les juniors, les jeunes ou les écoles (élémentaires, secondaires, collégiales, universitaires)
- Campagne de collecte de fonds spécifique
- Campagne de recrutement de membres réussie
- Recrutement réussi de bénévoles
- Personnel rémunéré - lorsque leur contribution a été supérieure à leur description de poste
- Bénévoles travaillant sur des championnats nationaux ou internationaux sanctionnés
- Bénévoles du curling au Nouveau-Brunswick au niveau de la zone, de la province, du pays ou de l'international

PRIX DE L'ADMINISTRATEUR DE L'ANNÉE : Ce prix a été créé pour distinguer les contributions au curling en général, la croissance du curling dans notre province, ou les progrès ou les innovations dans le domaine du curling par une personne qui reçoit une rémunération pour le travail qu'elle fait dans le domaine du curling (par exemple, un gérant de club, un technicien de glace ou un employé de l'association).

DISTINCTION DU COMMANDITAIRE

Le prix du commanditaire est présenté pour reconnaître la générosité d'un commanditaire de club envers le curling au NB. La commandite doit être pour un événement ou un programme et peut être pour un seul événement, une série d'événements, un programme ou pour une commandite continue sur plusieurs années.

CENTRE DE CURLING DE L'ANNÉE: Cette distinction est décernée à une installation membre qui a généreusement contribué au sport du curling en accueillant plusieurs compétitions ou événements, au cours de l'année en cours ou des années précédentes ou qui a développé ou géré des programmes de curling exceptionnels.



BÂTISSEUR DE L'ANNÉE: À une personne qui représente l'esprit du bénévolat et dont le dévouement, l'énergie et l'engagement exceptionnels sont essentiels au développement et à l'avancement du curling au Nouveau-Brunswick, et qui a donné l'exemple à d'autres bénévoles. Toute personne qui n'est pas un membre de la famille immédiate de la personne mise en candidature peut soumettre une candidature.

PRIX DU BÉNÉVOLAT DU PROGRAMME DE CURLING POUR LES JEUNES : Cette distinction est décernée à une personne qui a fait preuve de dévouement et de longévité dans le cadre des programmes de curling pour les jeunes et les juniors au sein d'un club, d'une région ou de la province. Toute personne qui n'est pas un membre de la famille immédiate de la personne nommée peut soumettre une candidature.

LE PROCESSUS DE NOMINATION

Pour proposer une candidature, il suffit de répondre aux questions suivantes dans le

FORMULAIRE DE NOMINATION POUR LES PRIX NOM SPORTIFS DU CURLING NB

[CLICK HERE](#)

ou

FORMULAIRE DE NOMINATION POUR LE PRIX DU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE LES HARRISON

[CLICK HERE](#)

1. Catégorie de prix.
2. Informations sur le candidat (nom, adresse électronique, numéro de téléphone et club de curling)
3. Informations sur le nominateur (votre nom, votre relation avec le candidat, votre adresse électronique, votre numéro de téléphone et votre club de curling),
4. Décrivez les accomplissements, contributions ou services exceptionnels de votre candidat, en rapport avec le prix que vous proposez, ainsi que le rôle qu'il a joué au sein de l'équipe de curling.
5. Quels sont les attributs dont votre candidat a fait preuve pour justifier cette nomination ?
6. Décrivez l'impact de votre candidat au niveau local, régional, national et/ou international.
7. Y a-t-il d'autres éléments concernant le candidat que vous souhaiteriez voir pris en compte par le comité ?

Vous pouvez aussi soumettre un document Word à Curlingnbawards@gmail.com

Nous vous encourageons à soumettre tout témoignage, photo ou document supplémentaire pour appuyer la candidature. Les candidatures peuvent être soumises par n'importe qui, et les autoproclamations sont également les bienvenues. N'oubliez pas que les distinctions sont destinées à reconnaître les contributeurs de toute envergure, qu'ils soient locaux ou provinciaux.

Les nominations seront acceptées jusqu'au 1er mai.

CONSEILS POUR LA RÉDACTION DE VOTRE CANDIDATURE - Donnez des exemples précis de ce que votre candidat ou votre équipe a accompli et qui correspond à la description du prix. - Nous vous encourageons à collaborer avec d'autres personnes pour proposer une personne, un club ou une équipe.